

Association Environnement et Cadre de Vie des Vallées

28 rue du Chaussin

44115 Basse-Goulaine

Association loi 1901



L'association existe maintenant depuis plusieurs années et nous aimeraient améliorer son identité visuelle. C'est pourquoi nous vous proposons un concours de logo afin de trouver au sein même de notre quartier des talents qui puissent mettre en valeur notre association.

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE LOGO :

Art.1 Le but du concours est de trouver un logo pour notre association : « Environnement et Cadre de vie des Vallées », AECVV.

Art.2 Le cahier des charges suivant devra être respecté.

Logo en lien avec l'activité de l'association, symbolisant le quartier. Par exemple : l'environnement, l'écologie, le respect de la nature, la Loire, Basse-Goulaine, la convivialité, le vivre ensemble...

Art.3 Le concours démarre à la publication de son règlement à savoir le 7 janvier 2017 et sera clôturé une semaine avant la fête des voisins, soit le vendredi 12 mai 2017 à minuit.

Art.4 Tous les résidents du quartier des Vallées sont autorisés à participer, y compris les membres du bureau de l'AECVV. Ils devront déposer leur proposition à un membre du bureau sous la forme exploitable qu'ils souhaitent (fichier informatique, dessin...).

Art.5 La sélection sera faite par vote anonyme des adhérents présents le jour de la fête des voisins le 19 mai 2017. Un prix symbolique sera remis au gagnant ainsi qu'une récompense pour le travail fourni.

Art.6 La participation au concours est gratuite et le travail ne sera pas rémunéré. De même, les participants au concours ne pourront revendiquer des droits à la propriété intellectuelle sur leur création. Par conséquent, l'association pourra utiliser le logo sélectionné, libre de droits, de façon gratuite.

Merci pour votre participation créative, à vos crayons !!

Le bureau